

Veillez demander la version word au Ministère

<NOM DU SECTEUR DE FORMATION>

<NOM DU PROGRAMME>

PROJET DE FORMATION

<DATE - ANNÉE>

ÉQUIPE DE PRODUCTION

Responsabilité et coordination

<Nom>

<Titre>

<Organisation>

<Nom>

<Titre>

<Organisation>

<Nom>

<Titre>

<Organisation>

Conception et rédaction

<Nom>

<Titre>

<Organisation>

<Nom>

<Titre>

<Organisation>

<Nom>

<Titre>

<Organisation>

Révision technique

<Nom>

<Titre>

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
PRÉSENTATION DU PROJET DE FORMATION.....	3
1 BUTS DU PROGRAMME.....	5
2 ÉNONCÉS DES COMPÉTENCES.....	7
3 MATRICE DES COMPÉTENCES.....	9
4 TABLE DE CORRESPONDANCE.....	11

INTRODUCTION

Dans le présent document, nous présentons les caractéristiques du projet de formation en **<Nom du programme>**. Ce projet est élaboré selon une approche par compétences et s'inscrit dans le cadre de l'élaboration d'un nouveau programme d'études professionnelles menant à l'attestation d'études professionnelles.

Le projet de formation présenté s'appuie principalement sur les résultats de l'analyse de profession de **<>** qui s'est tenue à **<Ville>** le **<Date>**.

Le projet de formation présenté comporte **<>** compétences totalisant **<>** heures de formation. Dans le projet, **<>** compétences se rapportent aux tâches de la profession et **<>** autres compétences générales sont transférables à diverses activités et situations de travail.

Le projet tel que proposé est susceptible d'être modifié à la suite de la validation et lors de l'élaboration des compétences du programme. On notera également que, pour faciliter le cheminement scolaire des élèves tout en évitant la duplication des apprentissages, des possibilités d'harmonisation seront explorées avec des programmes de d'autres secteurs.

PRÉSENTATION DU PROJET DE FORMATION

<Titre du programme>

Type de sanction :	Attestation d'études professionnelles
Nombre d'unités :	<>
Durée totale :	<> heures
Formation générale :	<> heures
Formation spécifique :	<> heures

1 BUTS DU PROGRAMME

Le programme d'études <Titre du programme d'études> prépare à l'exercice du métier ou de la profession <>.

<Description du métier à compléter>

Conformément aux buts généraux de la formation professionnelle, le programme d'études <Titre du programme> vise à :

Conformément aux buts généraux de la formation professionnelle, le programme <Titre du programme> vise à :

- **Rendre la personne efficace dans l'exercice d'un métier, soit :**
 - lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités associés à un métier;
 - lui permettre d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail (ce qui implique des connaissances et des habiletés techniques et technologiques en matière de communication, de résolution de problèmes, de prise de décisions, d'éthique, de santé et de sécurité, etc.).
- **Favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, soit :**
 - lui faire connaître le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier du métier choisi;
 - lui faire connaître ses droits et responsabilités comme travailleuse ou travailleur.
- **Favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement de savoirs professionnels, soit :**
 - lui permettre de développer son autonomie ainsi que sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail;
 - lui permettre de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées;
 - lui permettre, dans la mesure où la pratique du métier l'exige, de développer sa faculté d'expression, sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise;
 - lui permettre d'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence.
- **Favoriser la mobilité professionnelle de la personne, soit :**
 - lui permettre d'adopter une attitude positive à l'égard des changements;
 - lui permettre, si cela est pertinent compte tenu du métier concerné, de se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par la sensibilisation à l'entrepreneuriat.

2 ÉNONCÉS DES COMPÉTENCES

Liste des compétences	Heures
1.	
2.	
3.	
4.	
5.	
6.	
7.	
8.	
9.	
10.	
11.	
12.	
TOTAL :	

3 MATRICE DES COMPÉTENCES

Le projet de formation en <Nom du programme> est défini par compétences. Celles-ci ont été déterminées à partir de l'analyse de profession et en tenant compte des buts généraux de la formation professionnelle. Les compétences sont structurées et articulées dans un projet intégré de formation visant à préparer l'élève à la pratique du métier. L'organisation des compétences à acquérir est présentée dans le tableau « Matrice des compétences ».

La matrice des compétences met en évidence les relations entre les compétences générales, qui correspondent à des activités de travail ou de vie professionnelle, et les compétences particulières, qui sont propres au métier, ainsi que les grandes étapes du processus de travail.

Le tableau étant à double entrée, la matrice permet de voir les liens qui unissent les éléments placés à l'horizontale et ceux placés à la verticale. Le symbole (○) marque un rapport entre une compétence générale et une compétence particulière. Le symbole (△) montre, quant à lui, qu'il existe une relation entre une compétence particulière et une étape du processus de travail. Lorsque les symboles sont noircis, cela indique en outre que l'on tient compte de ces liens pour l'acquisition de compétences particulières. La logique qui a présidé à la conception de la matrice influe sur la séquence d'enseignement des compétences. De façon générale, on prend en considération une certaine progression relativement à la complexité des apprentissages et au développement de l'autonomie de l'élève. De ce fait, l'axe vertical présente les compétences particulières dans l'ordre où elles devraient être acquises et sert de point de départ à l'agencement de l'ensemble des compétences.

MATRICE DES COMPÉTENCES

TITRE DU PROGRAMME	Numéro de la compétence	Type d'objectif	Durée (h)	COMPÉTENCES GÉNÉRALES												PROCESSUS		
COMPÉTENCES PARTICULIÈRES	Numéro de la compétence																	
	Type d'objectif																	
	Durée (h)																	
					•	○	▲	△										

4 TABLE DE CORRESPONDANCE

Chacune des compétences du projet de formation correspond à des apprentissages qui doivent être effectués en fonction d'un objectif à atteindre.

Nous présentons dans les pages suivantes, sous la forme d'une table de correspondance, des précisions relatives à chacune des compétences du projet de formation.

Au tout début de la table de correspondance, on trouve l'énoncé de la compétence tel qu'il figure dans la matrice des compétences. Dans la colonne de gauche, on trouve des indications sur la compétence, de façon à baliser celle-ci et à en préciser la teneur. Ces données sont présentées à titre indicatif, de façon à rendre plus explicite l'énoncé de la compétence. Il est toutefois important de retenir que ces indications constituent avant tout un premier déblayage pour mieux cerner la compétence et qu'elles ne sont pas exhaustives. De plus, elles peuvent référer tant à des éléments de contenu et à des notions liées à l'acquisition de la compétence qu'à des éléments constitutifs de cette compétence. Il serait imprudent de les relier automatiquement aux précisions sur le comportement attendu qui sont rédigées lors de l'élaboration des compétences.

Dans la colonne de droite « Déterminants », on trouve de l'information ayant trait à la pertinence de la compétence, notamment à partir de l'analyse de profession et des quatre grands buts généraux de la formation professionnelle. Les tâches ou les opérations qui sont liées à la compétence y sont indiquées, de même que les buts généraux de la formation professionnelle que la compétence contribue à atteindre.

1 - <TITRE DE LA COMPÉTENCE> AJOUTER DES PAGES AU BESOIN

Indications sur la compétence	Déterminants
1. <ul style="list-style-type: none">•• 2. <ul style="list-style-type: none">•• 3. <ul style="list-style-type: none">•• 4. <ul style="list-style-type: none">•• 5. <ul style="list-style-type: none">•• 6. <ul style="list-style-type: none">•• 7. <ul style="list-style-type: none">•• 8. <ul style="list-style-type: none">••	Étude sectorielle Rapport d'analyse de profession Buts généraux de la formation professionnelle

2 – <TITRE DE LA COMPÉTENCE> AJOUTER DES PAGES AU BESOIN

Indications sur la compétence	Déterminants
1.	Étude sectorielle
•	
•	Rapport d'analyse de profession
•	
2.	Buts généraux de la formation professionnelle
•	
•	
3.	
•	
•	
4.	
•	
•	
5.	
•	
•	
6.	
•	
•	
7.	
•	
•	
8.	
•	
•	